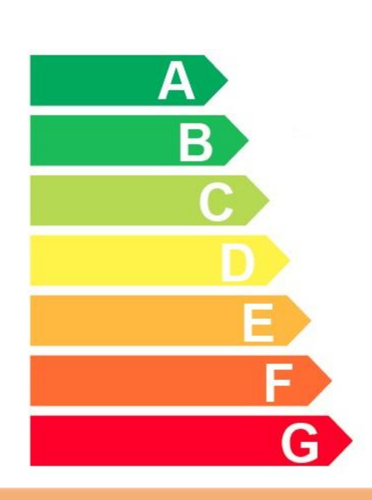
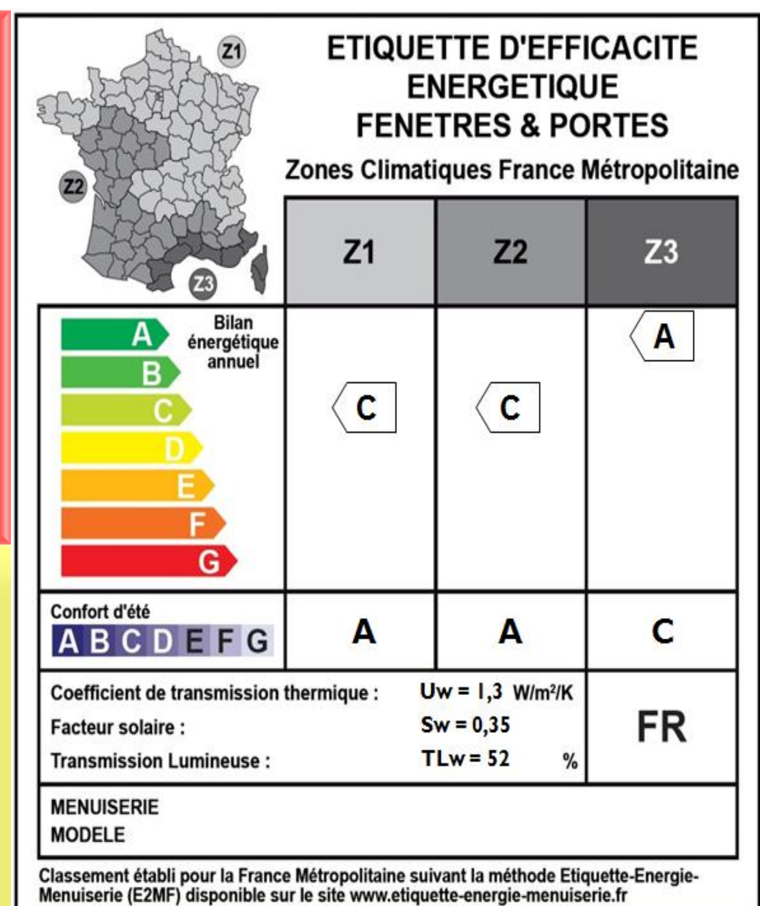


L'Etiquette Energie Menuiserie



Dossier de presse



Conférence de presse

18 avril 2013





Contact presse

VP Communication
Chrystelle Reganha

Tel : 01 40 22 08 66
creganha@vp- communication.com





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etiquette Energie Menuiserie
« Fenêtres et Portes »

Un outil pour aider le consommateur à bien choisir sa fenêtre et sa porte sur la base de la performance énergétique et du confort d'été, en fonction de son implantation géographique.

Plus de 2 millions de fenêtres porteront l'Etiquette Energie Menuiserie à fin 2013.

Paris le 18 avril 2013 - L'Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures (UFME) et la **Chambre Syndicale des Fabricants de Verre Plat** (CSFVP) présentent **l'Etiquette Energie** Menuiserie Portes & Fenêtres, **fruit d'une démarche volontaire et commune** de ces deux organisations professionnelles.

Faisant le constat de la difficulté pour le consommateur à bien choisir sa fenêtre face à la complexité et à la technicité de ce qui lui est proposé, les professionnels fabricants de menuiseries extérieures et de verre plat, représentés par leurs deux organisations professionnelles, ont travaillé en commun pour définir un **étiquetage clair, simple et facile à lire** et permettant au consommateur de **faire son choix sur des critères objectifs et transparents.**

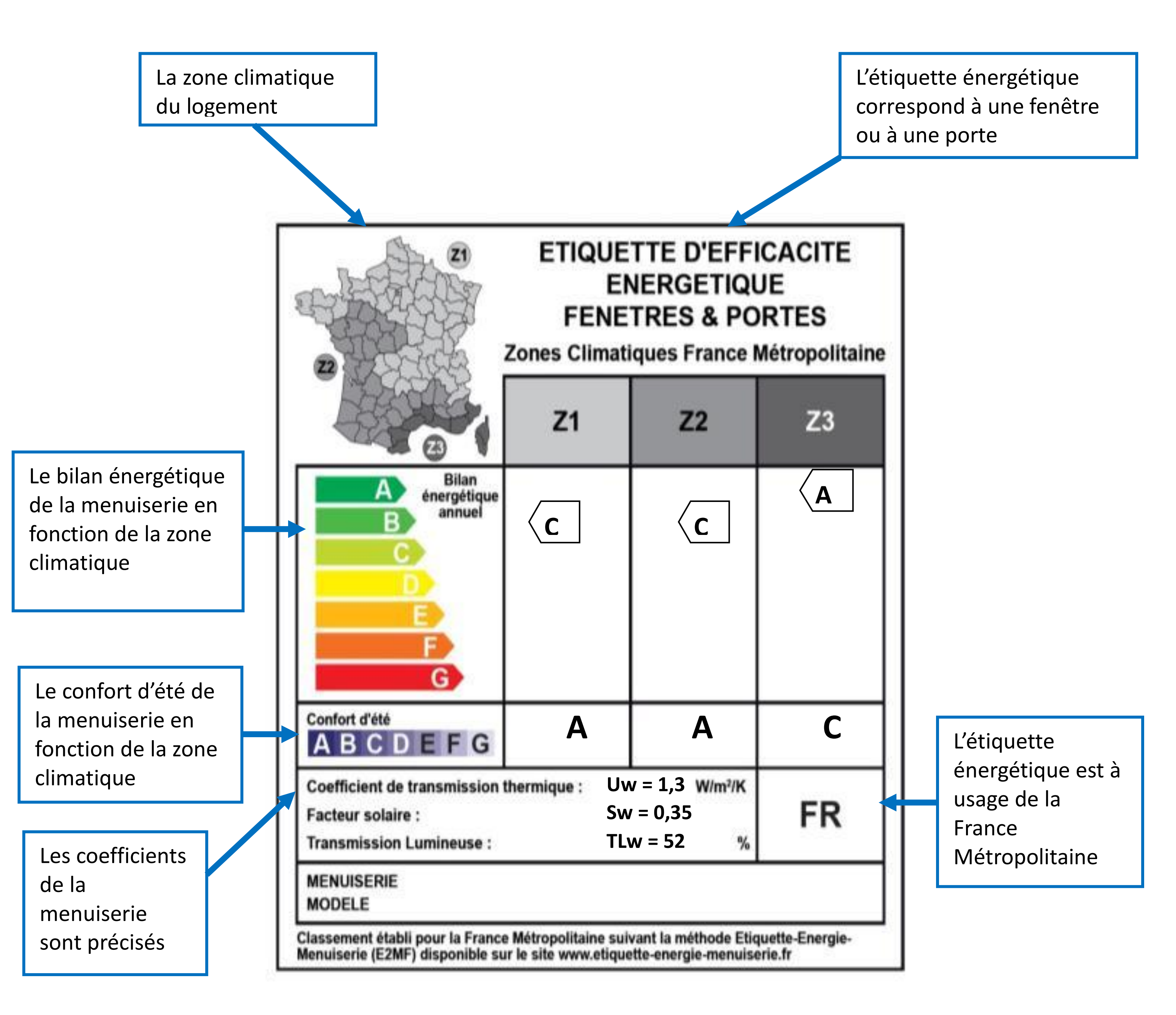
L'Etiquette Energie Menuiserie est positionnée sur le marché de la **rénovation** pour le logement résidentiel et s'applique aux **fenêtres (verticales ou de toit) et aux portes d'entrée**, quel que soit le matériau (Aluminium, Bois, PVC ou mixte). Elle permet au consommateur de comparer objectivement des menuiseries et de choisir la fenêtre ou la porte répondant à ses besoins en termes de performances énergétiques et de confort d'été, en fonction de la zone climatique de la région de son habitation.

« *Fruit d'une démarche commune de nos deux organisations professionnelles,* ***l'Etiquette Energie Menuiserie doit permettre au consommateur d'évaluer simplement la performance énergétique et le confort d'été*** *des produits et ainsi de choisir sa fenêtre (menuiserie et vitrage) la mieux adaptée à son logement. Nous tenions à donner les moyens aux professionnels de la filière menuiserie extérieure de s'inscrire dans la réglementation européenne, en leur permettant de proposer une comparaison objective de leurs produits dans un référentiel unique, qui tient compte des particularités climatiques françaises et traduit lisiblement l'impact sur les consommations de chauffage et de confort d'été*» explique Jacques Bordat, Président de la Fédération des Chambres Syndicales de l'Industrie du Verre et Délégué Général de la CSFVP.

L'Etiquette Energie Menuiserie a été établie sur la base d'une méthode de calcul, baptisée e2mf, prenant en compte les données d'un bâtiment de référence et de menuiseries extérieures représentatives du marché. **Un important travail de simulation a abouti à un outil simple d'utilisation**, permettant à tout fabricant de menuiseries extérieures d'établir les performances énergétiques de ses produits destinés au marché France Métropolitaine, sur la base de **critères objectifs communs.** L'Etiquette Energie Menuiserie s'inscrit dans le **contexte réglementaire européen** d'un étiquetage des produits liés à la consommation d'énergie à l'horizon 2014.

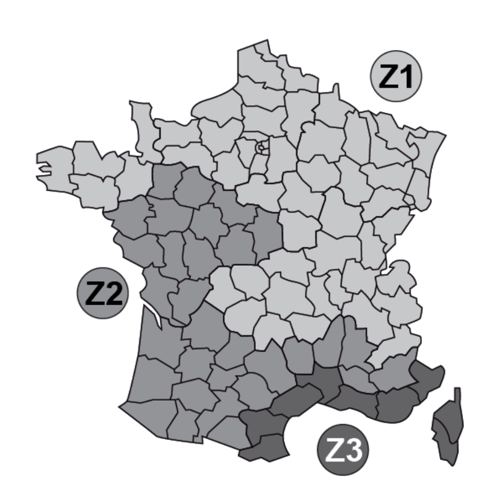
« *La création de l'Etiquette Energie Menuiserie exprime un engagement fort de toute la filière Menuiserie Extérieure et des fabricants de verre plat qui ont élaboré une méthodologie de calcul fiable pour permettre aux fabricants de valoriser les performances énergétiques de leurs produits. Nous avons souhaité* ***anticiper la mise en place de cet étiquetage*** *en proposant une étiquette adaptée à la diversité des zones climatiques françaises et permettre ainsi au consommateur de disposer d'un outil simple et lisible pour limiter la consommation énergétique de son habitat. L'UFME recommande à tous les fabricants de menuiseries extérieures d'adhérer à cette démarche volontaire pour que celle-ci s'impose comme une référence nationale à l'échéance 2014. Il est très important de sensibiliser et éduquer tous professionnels, fabricants, revendeurs, et installateurs poseurs, ainsi que le client final, à la lecture et à la compréhension de cette étiquette d'ores et déjà adoptée par un grand nombre de nos adhérents.* ***Nous estimons que plus de 2 millions de fenêtres porteront l'étiquette Energie Menuiserie seront étiquetées d'ici la fin de l'année.*** *C'est pour nous un signe fort de l'engagement des fabricants dans cette démarche volontaire aux bénéfices du consommateur final. »* conclut Jacky Benoist, Président de l'UFME.

L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE MENUISERIE : MODE D'EMPLOI ET EXEMPLES



1 – La zone climatique

La carte de France de l'Etiquette Energie Menuiserie (basée sur les zones climatiques de la Réglementation Thermique 2012) a été simplifiée, pour proposer un découpage de la France Métropolitaine en **3 zones climatiques**. Elles sont liées au comportement identique d'une menuiserie extérieure face aux contraintes climatiques.



L'étiquette regroupe les 8 zones climatiques de la réglementation thermique 2012 en 3 zones de la France Métropolitaine, basées sur les climats de : Trappes (Zone Z1), Agen (Zone Z2) et Nice (zone Z3). Les données climatiques sont issues du logiciel METEONORM6.0©. Pour chaque climat de référence, les calculs sont réalisés pour une année moyenne de la période 1980 – 2000.

Ainsi le consommateur peut facilement retrouver sa région sur la carte et déterminer la zone climatique dont il dépend.

Besoins de chauffage et confort d'été : tout est question de zone climatique

Les performances du produit sont affichées sur 2 échelles, découpées en 7 niveaux de A (le plus performant) à G (le moins performant) en fonction de la zone climatique :

- La première échelle concerne l'impact du produit sur la consommation énergétique globale du bâtiment (gain relatif)
- la seconde concerne le confort d'été, relatif aux besoins en refroidissement (consommation absolue).

2 – Le bilan énergétique

Déclinée en deux versions (fenêtres verticales et portes, fenêtres de toit), l'Etiquette Energie Menuiserie permet de visualiser en un coup d'œil les performances du produit pour le logement.

La méthodologie de calcul e2mf

La méthode e2mf est basée sur des calculs thermiques dynamiques des besoins énergétiques (chauffage, refroidissement) sur un bâtiment de référence. Tous les calculs ont été réalisés avec le logiciel TRNSYS17©, référence en matière de simulation dynamique de bâtiments et systèmes, utilisée par les bureaux d'études français.

Ce travail a abouti à un outil simple d'utilisation, permettant à tout fabricant de menuiseries extérieures d'établir les performances énergétiques de ses produits destinés au marché France Métropolitaine, sur la base de critères objectifs communs.

Cette méthode e2mf prend en compte les données d'un bâtiment de référence et les

caractéristiques de menuiseries extérieures représentatives du marché, afin d'obtenir des classes comparables dans toutes les zones climatiques. Le bilan énergétique annuel servant à la définition des classes indique le pourcentage d'économies d'énergie induites par le remplacement de menuiseries extérieures faiblement performantes (menuiserie de référence), par des menuiseries du modèle évalué.

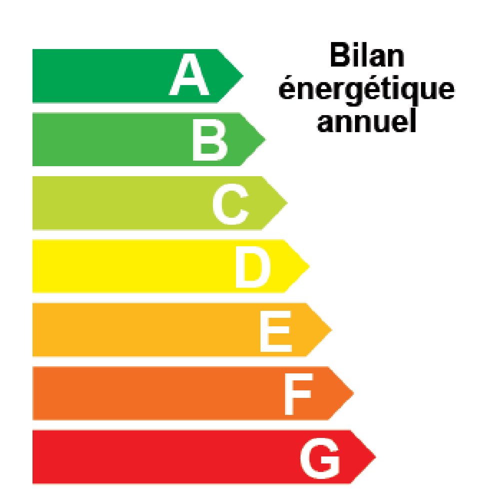
Un visuel homogène est proposé pour les fenêtres verticales et les portes d'entrée, avec toutefois une différence dans l'affichage des performances la porte d'entrée qui se limite au seul coefficient de transmission thermique Ud (la porte d'entrée ne comportant pas dans la plus part des cas, de vitrage transparent). Un visuel différent est proposé pour la fenêtre de toit, avec une plus grande importance donnée au confort d'été, primordial en combles aménagés.

Il est important de prendre en compte le facteur solaire pour le classement sur l'échelle de bilan énergétique annuel :

- En zones Z1 et Z2 : il est conseillé de privilégier un Sw (facteur solaire) élevé pour un maximum d'apport solaire gratuit afin d'améliorer le bilan énergétique annuel
- En zone Z3 : il est conseillé de privilégier un Sw peu élevé pour le confort d'été.

L'échelle de la consommation énergétique annuelle :

Les performances de la menuiserie sont affichées sur une échelle de A à G (de vert à rouge). La classification sous la lettre « A » garantit une importante réduction de la consommation énergétique du logement. La classification sous la lettre « G » indique une faible réduction de la consommation énergétique du logement. Cette échelle permet de positionner en classe « C » des produits performants éligibles aux dispositifs d'accompagnement de l'Etat en faveur du développement durable et réserve la classe « A » aux produits les plus performants du marché.



3 – Le confort d'été



L'échelle de la consommation énergétique annuelle :

Sur une échelle de A à G en dégradé de bleu, l'impact de la fenêtre (menuiserie et vitrage) sur le confort d'été est mesuré en prenant en compte les besoins en termes de climatisation. La classification sous la lettre « A » concerne une menuiserie au fort impact sur la protection du logement à la chaleur extérieure. La classification sous la lettre « G » indique une menuiserie au faible impact sur la protection du logement à la chaleur extérieure. Le classement de la menuiserie sur cette échelle de confort d'été nécessite une attention spécifique, dans le cas particulier des fenêtres de toit afin d'éviter la surchauffe de combles.

4 – Les coefficients de la menuiserie

Le coefficient de transmission thermique des fenêtres « Uw » : il indique le niveau de performance d'isolation thermique de la fenêtre. Plus il est bas, plus la fenêtre est isolante.

Le coefficient de transmission thermique des portes « Ud » : comme pour les fenêtres, il indique les performances d'isolation thermique de la porte. Plus il est bas, plus la porte est isolante.

Le facteur solaire « Sw » : il indique le niveau d'apports solaires gratuits. En hiver, plus le Sw est haut, plus l'apport solaire sera important. A l'inverse en été, il sera préférable de se protéger du soleil… Il est primordial de prendre compte la zone climatique du logement dans le choix de la menuiserie et de son Sw.

La transmission lumineuse « TLw » : une menuiserie extérieure doit également apporter de la clarté à l'intérieur de l'habitat et ainsi diminuer les besoins en éclairage artificiel. Ce coefficient indique la capacité de la menuiserie à laisser entrer la lumière naturelle.

FR : la démarche d'étiquette énergie menuiserie est valable pour un usage en France métropolitaine.

Charte et préconisations d'étiquetage

L'Etiquette Energie Menuiserie repose sur un visuel unique comprenant des éléments communs à toutes les menuiseries extérieures et des éléments à adapter en fonction du type de menuiserie extérieure : fenêtre verticale, porte extérieure ou fenêtre de toit. Elle peut être imprimée au choix en quadrichromie ou en noir et blanc selon une charte graphique précise

Cette Etiquette Energie Menuiserie est d'ores et déjà adoptée par les fabricants de menuiseries extérieures adhérents de l'UFME

L'UFME a lancé une première enquête sur la mise en place de l'étiquette auprès de ses adhérents fabricants (représentant près de 60% de la production nationale) : cette enquête révèle que plus de 2 millions de fenêtres porteront l'Etiquette Energie Menuiserie à fin 2013.

FICHE ANNEXE – EN SAVOIR PLUS

L'ETIQUETTE ENERGIE MENUISERIE FENÊTRES ET PORTES : UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE DANS LA BOÎTE À OUTILS DE L'INSTALLATEUR POSEUR

Quelques clés pour bien l'utiliser et mieux conseiller le consommateur

---

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE, POUR QUI ? POURQUOI ?

L'Etiquette Energie Menuiserie est le fruit d'une démarche volontaire commune des professionnels des fabricants de verre plat, représentés par la CSFVP, et des professionnels fabricants portes et de fenêtres, représentés par l'UFME.

Ella a été conçue pour anticiper la mise en en place d'une directive européenne (2010/30/EU), sur l'étiquetage des produits liés à la consommation d'énergie du logement, à l'horizon 2014.

Cette étiquette a pour objectif de d'accompagner le consommateur dans le choix du produit le mieux adapté à ses besoins, en :

- permettant aux professionnels de proposer une comparaison objective des menuiseries extérieures dans un référentiel unique : en un coup d'œil le consommateur peut visualiser les performances du produit pour son logement.
- intégrant les particularités climatiques françaises et en valorisant leur impact sur les consommations de chauffage et le confort d'été.

POUR QUELLES FENÊTRES ET QUELS MATÉRIAUX ?

L'Etiquette Energie Menuiserie concerne :

- les portes extérieures, les fenêtres verticales et les fenêtres de toit.
- tous les matériaux (Aluminium, Bois, PVC et mixte).

SUR QUELLE MÉTHODE DE CALCUL EST BASÉE CETTE ÉTIQUETTE ?

Pour établir cette étiquette, qui se positionne sur le marché de la rénovation pour le logement résidentiel, les professionnels ont mis en place une méthodologie de calcul (baptisée méthode e2mf, à partir du logiciel TRNSY17©), basée sur des principes communs, prenant en compte les données d'un bâtiment de référence et les caractéristiques de menuiseries extérieures représentatives du marché.

Le bilan énergétique annuel est défini pour la consommation totale chauffage + climatisation.

Afin d'obtenir des classes comparables dans toutes les zones climatiques, le bilan énergétique annuel servant à la définition des classes indique le pourcentage d'économies d'énergie induites par le remplacement de menuiseries extérieures faiblement performantes (menuiserie de référence), par des menuiseries du modèle évalué.

C'est sur la base de cette méthode commune, que tout fabricant de menuiseries extérieures peut établir les performances énergétiques de ses produits destinées au marché France Métropolitaine.

COMMENT UTILISER L'ÉTIQUETTE SUR LE TERRAIN ? COMMENT LA LIRE ?

Les performances du produit sont affichées sur 2 échelles, découpées en 7 niveaux de A (le plus performant) à G (le moins performant) :

- Une première échelle concerne l'impact du produit sur la consommation énergétique du bâtiment. Elle est appelée Bilan Energétique Annuel
- Une seconde échelle sur le confort d'été relative aux besoins en refroidissement (consommation absolue) du logement équipé, de fenêtres du modèle étiqueté.

Un visuel unique est proposé pour les fenêtres verticales et les portes d'entrée, avec toutefois une différence dans l'affichage des performances de la porte d'entrée où seul sera renseigné le coefficient de transmission thermique Ud.

Un visuel différent est proposé pour la fenêtre de toit, avec une plus grande importance donnée au confort d'été primordial en combles aménagés.

En zones Z1 et Z2 : il est conseillé de privilégier un Sw (facteur solaire) élevé pour un maximum d'apport solaires gratuits afin d'améliorer le bilan énergétique annuel
En zone Z3 : il est conseillé de privilégier un Sw peu élevé pour le confort d'été.
Dans tous les cas, l'importance du facteur solaire pour le classement sur l'échelle de bilan énergétique annuel n'est pas à négliger !

OÙ TROUVER DES MENUISERIES ÉTIQUETÉES ?

À fin 2013, plus de 2 millions de fenêtres devraient porter l'Etiquette Energie Menuiserie.

L'ETIQUETTE ENERGIE MENUISERIE EN IMAGES

Schéma simplifié de la démarche volontaire d'étiquetage énergétique des fenêtres & portes extérieures

Hypothèses communes caractéristiques de la méthode :

- le bâtiment de référence,
- les zones climatiques

Données produits propres à la menuiserie extérieure à étiqueter :

- Uw ou Ud,
- Sw,
- TLw

Données de base communes préenregistrées et non modifiables

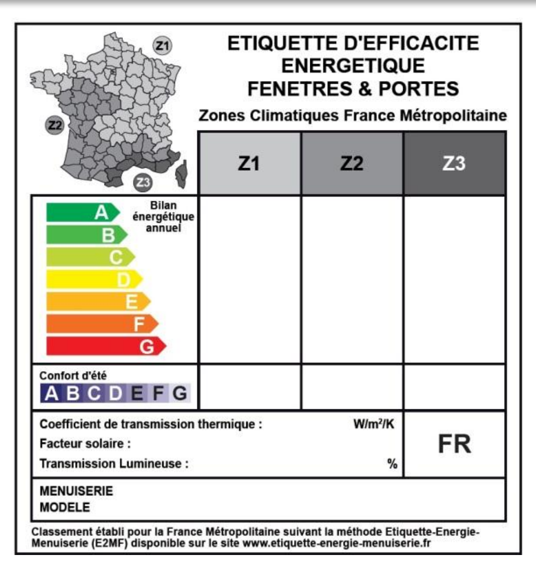
Valeurs à saisir

OUTIL DE CALCUL permettant la comparaison à un état initial (menuiserie de référence)

Classement de la menuiserie extérieure

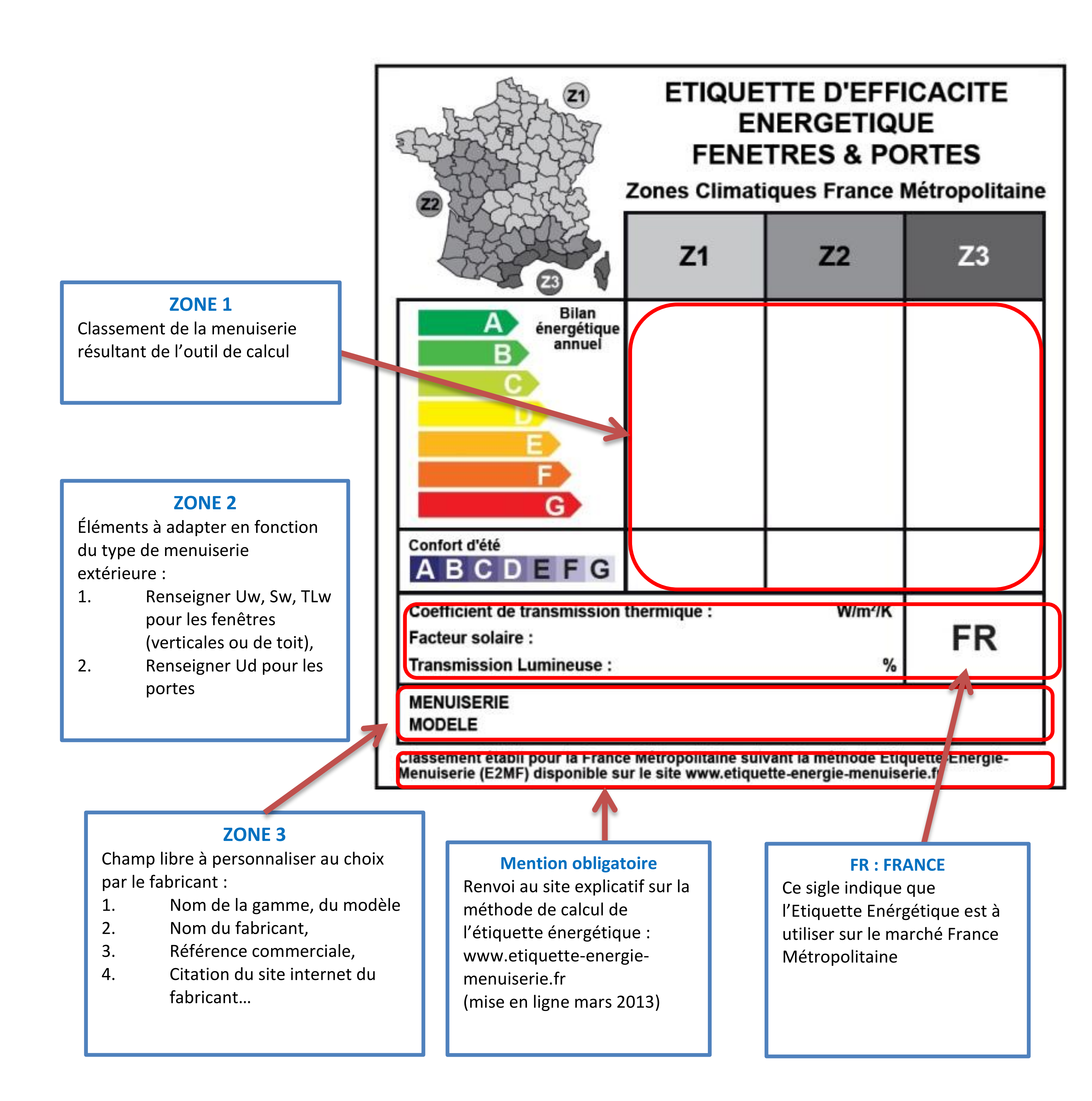
ETIQUETTE ENERGETIQUE :

- Bilan annuel : % d'économies d'énergie
- Confort d'été : besoins de climatisation



L'ETIQUETTE ENERGIE MENUISERIE EN IMAGES

Charte graphique et préconisations d'étiquetage





A PROPOS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE VERRE PLAT

La Chambre syndicale des Fabricants de Verre plat (CSFVP) regroupe pour le marché du bâtiment les activités des groupes industriels AGC Glass France et Saint-Gobain Glass.

La CSFVP est l'une des trois chambres syndicales rattachées à la Fédération des Chambres syndicales de l'Industrie du Verre.

A PROPOS DU GROUPEMENT VITRAGE À ISOLATION RENFORCÉE (VIR)

Le groupement VIR (Vitrage à Isolation Renforcée) regroupe les sociétés verrières AGC Glass France, Saint-Gobain Glass et Pilkington.

Ses objectifs sont de renforcer l'information sur les vitrages à isolation renforcée, d'en promouvoir l'utilisation et de faciliter et d'optimiser le choix de ce type de vitrage. Son rôle est de communiquer vers un large public allant des architectes, des constructeurs et des bureaux d'études thermiques, jusqu'au consommateur final.

L'objectif est de permettre à l'ensemble de ces publics de choisir des solutions optimisées, parfaitement adaptées à leurs besoins et aux conditions d'utilisation.

Afin de renforcer son action, VIR a développé des relations avec des partenaires (Fédérations, Syndicats…) œuvrant sur le même secteur d'activité de l'efficacité énergétique et du confort.

VIR est aussi un interlocuteur des Pouvoirs publics sur les questions ayant trait à l'efficacité énergétique.

Chambre Syndicale du Verre Plat
Françoise Gandon
Chargée de communication
francoise.gandon@fedeverre.fr
Tél : 01 42 65 60 02



A PROPOS DE L'UNION DES FABRICANTS DE MENUISERIES EXTÉRIEURES

Née en 2007 de la fusion de deux syndicats professionnels reconnus, l'UF PVC Composites (Syndicat National de la Fenêtre PVC Composites) et le SNFMI (Syndicat National des Menuiseries Industrielles), l'Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures (UFME) a pour vocation d'accompagner et de soutenir les concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries extérieures (Bois, Aluminium et PVC).

Centre d'information et de veille, mais également éditeur de documentation informative et technique, l'UFME met à la disposition de ses adhérents des informations réglementaires et techniques pour les aider à piloter leurs entreprises et anticiper l'évolution du marché. Le syndicat propose également un grand nombre de brochures pour informer les particuliers dans leurs projets de construction ou de rénovation.

A ce jour, l'UFME compte plus de 150 entreprises adhérentes, depuis l'extrusion des matériaux, au recyclage des portes et fenêtres en passant par la fabrication et la mise en œuvre des menuiseries. Ces entreprises représentent près de 60% du marché français de la fenêtre.

En 2009, l'UFME a créé la Certification de système Pose Portes & Fenêtres, en partenariat avec Bureau Veritas Certification. Celle-ci a évolué en certification de services en novembre 2012, pour devenir la certification VeriSelect, reconnue par le COFRAC*. Elle ouvre la voie à de meilleures pratiques pour les professionnels de la menuiserie extérieure, aux bénéfices des consommateurs.

L'UFME a mis en place un site internet dédié à la Certification Pose Porte & Fenêtres (www.certificationpose.fr), proposant aux particuliers la liste des installateurs certifiés par région, et aux professionnels, des informations sur la procédure d'obtention de la certification, ainsi que des documents d'accompagnement dans leurs démarches.

* *Accréditation n°5 – 0051 – Produits et certification de services – www.cofrac.fr

Contacts presse

UFME	VP COMMUNICATION
Virginie Muzzolini	Chrystelle Reganha
Attachée de communication	Attachée de presse
v.muzzolini@ufme.fr	creganha@vp-communication.com
tel : 01 47 17 69 37	tel : 01 40 22 08 66